



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Marché de fourniture de serveurs IBM Power9 et de prestations associées

La CAFAT (Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie) est un organisme privé chargé d'une mission de service public : assurer la gestion de la protection sociale des Calédoniens.

Son organisation et son fonctionnement sont déterminés par la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11.01.02 et la délibération modifiée n° 280 du 19.12.2001 relatives à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie.

La CAFAT informe du lancement d'un appel d'offres pour un marché de fourniture de serveurs IBM Power9 et de prestations associées.

1. Identification du maître d'ouvrage :

CAFAT - BP L5 - 4, rue du Général-Mangin - 98849 Nouméa cedex - Nouvelle-Calédonie.

2. Mode de passation :

Marché privé sur appel d'offres public passé en Nouvelle-Calédonie.

Les soumissionnaires prendront en considération l'article Lp. 107 alinéa 4 de la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11/01/2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie.

3. Objet et forme du marché :

Le présent marché est alloté et a pour objet la fourniture de deux IBM Power9 : lot 1 matériels et supports associés ; lot 2 prestations d'étude et d'intégration ; lot 3 support et maintenance logiciels au forfait ; lot 4 console HMC ; lot 5 consommables.

La réponse à tous les lots est obligatoire.

4. Retrait du dossier :

Le maître d'ouvrage informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé et n'est pas disponible en version papier.

Le dossier de consultation sera transmis gratuitement, après demande écrite formulée uniquement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

aodsi@cafat.nc

Le dossier sera ensuite envoyé dans un délai maximal de deux jours ouvrés, par messagerie électronique à l'adresse électronique par laquelle la demande aura été adressée.

5. Critères de sélection des offres :

Les offres seront jugées suivant les critères indiqués à l'article 9 du règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO).

6. Remise des offres :

Les offres sous enveloppe cachetée peuvent être remises dans les conditions prévues à l'article 6 du règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO).

La date limite de remise des offres est fixée au : **lundi 2 mars 2020 à 11 heures** (date et heure de Nouvelle-Calédonie).

7. Autres renseignements :

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO) joint au dossier de consultation.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Le Directeur général
Xavier MARTIN.